




MRC Vallée-de-la-Gatineau  
Province de Québec

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC SAINTE-MARIE

2023-12-239 Adoption des prévisions budgétaires 2024

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu que les prévisions budgétaires 2024 soient adoptées comme suit :

 Prévisions Budgétaires 2024	
<b>REVENUS</b>	
Taxes	3 219 626 \$
Compensations tenant lieu de taxes	34 938 \$
Transferts	590 267 \$
Services rendus	87 970 \$
Imposition de droits	469 200 \$
Amendes et pénalités	11 500 \$
Autres revenus d'intérêts	41 500 \$
Autres revenus	23 500 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>4 478 501 \$</b>
<b>CHARGES</b>	
Administration Générale	1 163 259 \$
Sécurité Publique	470 968 \$
Transport	1 445 447 \$
Hygiène du milieu	1 038 557 \$
Santé et Bien-être	0 \$
Aménagement, Urbanisme et Développement	236 122 \$
Loisirs et culture	279 005 \$
Frais de financement	312 431 \$
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 945 789 \$</b>
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	
Amortissement	629 003 \$
Remboursement de la dette à long terme	(448 216)\$
Affectation excédents affectés	312 510 \$
Affectation réserves financières et fonds réservés	(26 009)\$
<b>TOTAL DES CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES</b>	<b>467 288 \$</b>
<b>BUDGET TOTAL</b>	<b>--- \$</b>

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME D'UNE RÉOLUTION ADOPTÉE PAR LES MEMBRES DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LAC SAINTE-MARIE, À LEUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE, TENUE LE  
20 DÉCEMBRE 2023, À LAQUELLE IL Y AVAIT QUORUM.

DONNÉ À LAC SAINTE-MARIE CE 21<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DE L'AN DEUX-MILLE-  
VINGT-TROIS.

Cheryl Sage-Christensen  
Maire

Yvon Blanchard  
Directeur général, secrétaire-trésorier




MRC Vallée-de-la-Gatineau  
Province de Québec

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC SAINTE-MARIE

2023-12-240 Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2025-2026

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu d'adopter le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2025-2026.

 Programme Triennal d'Immobilisations (PTI) 2024-2025-2026			
	2024	2025	2026
<b>IMMOBILISATIONS</b>			
Administration générale	1 500 000 \$	---	---
Sécurité publique	---	---	---
Transport	950 665 \$	2 775 000 \$	1 099 685 \$
Hygiène du milieu	135 800 \$	---	---
Loisirs et culture	250 000 \$	116 000 \$	---
<b>TOTAL</b>	<b>2 836 465 \$</b>	<b>2 891 000 \$</b>	<b>1 099 685 \$</b>
	2024	2025	2026
<b>REVENUS, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS</b>			
Financement à long terme	1 122 470 \$	1 030 665 \$	78 678 \$
Transferts (subventions)	1 663 995 \$	1 860 335 \$	986 601 \$
Autres revenus	---	---	34 406 \$
Revenus parcs et terrains jeux	50 000 \$	---	---
<b>TOTAL</b>	<b>2 836 465 \$</b>	<b>2 891 000 \$</b>	<b>1 099 685 \$</b>

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME D'UNE RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR LES MEMBRES DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LAC SAINTE-MARIE, À LEUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE, TENUE LE  
20 DÉCEMBRE 2023, À LAQUELLE IL Y AVAIT QUORUM.

DONNÉ À LAC SAINTE-MARIE CE 21<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DE L'AN DEUX-MILLE-  
VINGT-TROIS.

Cheryl Sage-Christensen  
Maire

Yvon Blanchard  
Directeur général, secrétaire-trésorier